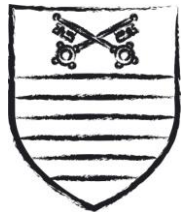


DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE



MAIRIE DE  
VACQUEYRAS

## **PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (article L 2131-1 du CGCT)**

La population est informée qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les arrêtés, décisions, délibérations et compte rendus des conseils municipaux seront affichés en mairie et consultables aux heures d'ouverture de celle-ci